

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 17 décembre 1996

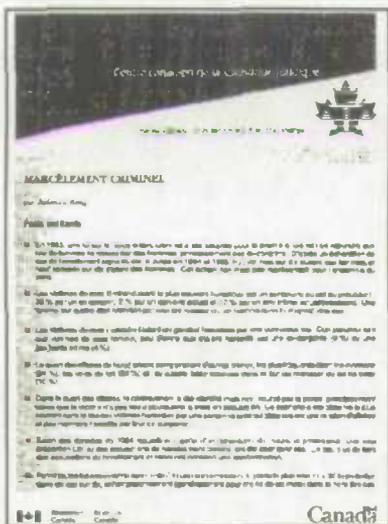
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Indice composite**, novembre 1996 3
La croissance passe de 0,7 % en octobre à 0,8 % en novembre.
- **Harcèlement criminel**, 1994 et 1995 5
Le harcèlement criminel, ou «traquage», est un crime dont les victimes sont surtout des femmes et qui est le plus souvent perpétré par des hommes. En 1994 et 1995, huit victimes de traquage sur dix étaient des femmes, et plus de la moitié d'entre elles avaient été harcelées par leur partenaire ou un ex-partenaire.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Statistiques du téléphone, octobre 1996 7
(suite à la prochaine page)



Juristat: Harcèlement criminel 1994 et 1995

Statistique Canada publie aujourd'hui pour la première fois un rapport sur le harcèlement criminel, mieux connu sous le nom de «traquage». Le présent *Juristat*, qui est publié par le Centre canadien de la statistique juridique, fournit des renseignements sur les affaires de harcèlement criminel signalées à la police, ainsi que sur l'issue des accusations de harcèlement criminel entendues par les tribunaux provinciaux.

Le volume 16, n° 12, du bulletin *Juristat* (85-002-XPF, 10 \$ / 90 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. Numéro sans frais: 1 800 387-2231.



AUTRES COMMUNIQUÉS – fin

Livraisons de laminés d'acier, octobre 1996	7
Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, tous les transporteurs, premier trimestre de 1996	7
Données administratives longitudinales, 1982 à 1993	7
Statistiques sur le cancer, 1993	8

NOUVELLES PARUTIONS

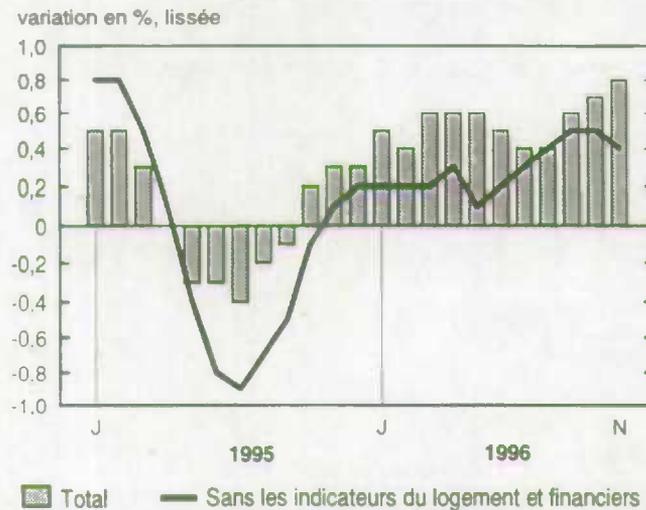
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Indice composite

Novembre 1996

La progression de l'indicateur avancé atteint 0,8 % en novembre, en accélération constante depuis le taux minimum de 0,4 % enregistré en juillet et en août. Ce raffermissement s'explique en grande partie cependant par la croissance revigorée des marchés financiers, avec peu d'impact sur l'emploi et la production à l'extérieur du secteur du logement.

Indice composite



Le logement reprend à la suite des baisses répétées des taux d'intérêts. Après l'envolée des ventes de maisons existantes en septembre et octobre, les mises en chantier augmentent fortement à leur tour en novembre, récupérant toutes leurs pertes récentes. Les ventes de meubles et d'articles ménagers se raffermissent en tandem et enregistrent leur plus forte hausse en près de deux ans. Ailleurs, la demande continue d'être mixte avec des ventes de biens durables qui sont demeurées inchangées.

Les marchés financiers ont continué de s'améliorer en novembre après les résultats éclatants d'octobre. L'indice boursier en particulier enregistre sa plus forte hausse en plus de trois ans. Les sociétés en ont profité pour intensifier les nouvelles émissions, ce qui devrait encourager la poursuite de la reprise de l'investissement.

Ce sont d'ailleurs les industries de biens d'investissement qui maintiennent la fabrication à valeur positive. Le ratio des livraisons aux stocks de produits finis continue de progresser et atteint son niveau le plus élevé depuis le milieu de 1995. En même temps, les nouvelles commandes augmentent, une tendance encourageante pour la production, une fois passées les conséquences de la grève dans l'automobile en octobre. La demande des entreprises demeure forte et fait contrepoids à la faiblesse de la consommation pour soutenir l'emploi dans les services.

La progression de l'indice avancé des États-Unis ralentit, mais la faiblesse provient en partie d'une baisse de la durée hebdomadaire moyenne de travail au moment des conflits de travail dans l'automobile. La confiance des ménages demeure bonne et les commandes de biens de consommation augmentent fortement à l'approche des fêtes.

Données stockées dans CANSIM: matrice 191.

Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de décembre 1996 de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XPB, 22 \$ / 220 \$) qui paraîtra bientôt. Une édition électronique du *Supplément statistique historique* (11-210-XDB, 50 \$) est également offerte. Ce produit sur disquette vous permet de traiter dans le logiciel de votre choix la vaste étendue de données économiques contenues dans l'OEC. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627, Groupe de l'analyse de conjoncture.

Indice composite

	Jun 1996	Juillet 1996	Août 1996	Sept. 1996	Oct. 1996	Nov. 1996	Dernier mois de données disponibles variation en %
Indicateur avancé composite (1981=100)	178,0	178,8	179,6	180,6	181,8	183,2	0,8
Indice du logement (1981=100) ¹	113,3	115,4	116,9	118,4	119,4	122,5	2,6
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (milliers)	2 047	2 052	2 056	2 057	2 057	2 057	0,0
Indice du cours des actions TSE 300 (1975=1 000)	5 070	5 087	5 104	5 140	5 222	5 377	3,0
Offre de monnaie, M1 (millions de \$ de 1981) ²	32 670	32 763	32 877	33 002	33 255	33 559	0,9
Indice avancé composite des États-Unis (1967=100) ³	215,1	215,9	216,7	217,5	218,3	218,9	0,3
Fabrication							
Heures hebdomadaires de travail	38,4	38,4	38,3	38,2	38,2	38,2	0,0
Nouvelles commandes – biens durables (millions de \$ de 1981) ⁴	12 470	12 531	12 587	12 698	12 777	12 829	0,4
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis ⁴	1,57	1,58	1,60	1,63	1,65	1,67	0,02
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (millions de \$ de 1981) ⁴	1 135,5	1 137,1	1 137,8	1 139,2	1 142,6	1 148,8	0,5
Ventes d'autres biens durables (millions de \$ de 1981) ⁴	3 978,3	3 977,3	3 976,2	3 974,4	3 972,1	3 972,1	0,0
Composite non lissé	179,3	180,1	181,5	183,1	185,1	187,2	1,1

¹ Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

² Données obtenues après déflation par l'indice des prix à la consommation.

³ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le mois précédent.

⁴ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur deux mois avant.

* Différence par rapport au mois précédent.

Harcèlement criminel

1994 et 1995

Le harcèlement criminel, ou le «traquage», est un crime dont les victimes sont surtout des femmes et qui est le plus souvent perpétré par des hommes. En 1994 et 1995, huit victimes de traquage sur dix étaient des femmes, et plus de la moitié d'entre elles avaient été harcelées par leur partenaire ou un ex-partenaire, selon des données fournies par un échantillon de corps policiers.

Le traquage est généralement défini comme le fait de suivre une personne ou de communiquer avec elle de façon répétée, de sorte qu'elle en vienne à craindre pour sa sécurité ou la sécurité de quelqu'un d'autre. Le traquage comprend des actes comme la violation de propriété, des appels téléphoniques harcelants, le fait de proférer des menaces, ou encore d'envoyer des cadeaux et des lettres de façon répétée. On a ajouté le harcèlement criminel dans le Code criminel en 1993 pour tenter de réprimer ces types de comportement non violent et d'y réagir avant qu'ils n'aboutissent à de la violence.

Alors que la vaste majorité des 7 472 victimes rapportées par la police au cours de ces deux années étaient de sexe féminin, 88 % des 5 382 personnes accusées de ce crime étaient des hommes. Le partenaire ou un ex-partenaire constituait la menace la plus grave pour les victimes de sexe féminin: 39 % avaient été traquées par un ex-conjoint, 2 % par leur conjoint et 17 % par un ami intime actuel ou antérieur. Par comparaison, 13 % des hommes avaient été traqués par leur partenaire ou ex-partenaire.

Les cas impliquant des ex-partenaires peuvent résulter du refus de la part du harceleur d'accepter que sa relation avec l'autre personne ait pris fin. Par conséquent, il poursuit constamment sa victime, l'amenant à craindre pour sa sécurité.

Le quart des victimes de sexe féminin et près de la moitié des victimes de sexe masculin avaient été harcelées par une connaissance, dans la plupart des cas un homme. Bon nombre des affaires impliquant des connaissances du sexe opposé sont attribuables à la fausse croyance de la part du harceleur que sa victime est amoureuse de lui, ou qu'elle pourrait l'aimer si seulement elle le connaissait mieux.

D'autres affaires impliquaient des victimes harcelées par des inconnus (8 %), des collègues de travail (5 %) et des membres de la famille autres que le conjoint ou la conjointe (5 %).

Note aux lecteurs

Statistique Canada publie pour la première fois un rapport sur le harcèlement criminel, mieux connu sous le nom de «traquage». Ce communiqué est fondé sur le Juristat: Harcèlement criminel, publié par le Centre canadien de la statistique juridique.

Prenez note que les données déclarées aussi bien par la police que par les tribunaux provinciaux en vue de la réalisation de la présente étude ne donnent qu'une image partielle du harcèlement criminel et ne sont pas représentatives pour l'ensemble du pays. Les données déclarées par la police proviennent du Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité, auquel participent 130 corps policiers, ce qui représente 43 % de l'ensemble des crimes signalés au pays. La majorité des affaires dans cet échantillon se sont produites au Québec et en Ontario, ainsi que dans de grandes régions urbaines comme Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Edmonton. Les données sont fondées sur les années combinées de 1994 et 1995.

Les données des tribunaux s'appliquent à l'année 1994, et elles sont extraites de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes (ETJCA). L'enquête recueille des données auprès de tribunaux provinciaux dans sept secteurs de compétence: Terre-Neuve, île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Québec, Saskatchewan, Yukon et Territoires du Nord-Ouest. De l'échantillon de 1994, la grande majorité des accusations (79 %) de harcèlement criminel proviennent des tribunaux provinciaux du Québec. Le champ d'observation de l'ETJCA représente 34 % de la charge de travail des tribunaux provinciaux à l'échelle nationale, et elles ne sont pas représentatives de l'ensemble du pays.

La plupart des incidents se produisent au domicile ou près du domicile de la victime

Une affaire sur quatre comportait d'autres infractions, comme des menaces, des voies de fait, des appels téléphoniques harcelants, des méfaits, une violation des conditions d'une ordonnance de probation ou des conditions d'un cautionnement et une introduction par effraction. Même si relativement peu de victimes ont été physiquement blessées, il ressort de la recherche que les menaces de blessures proférées par le harceleur peuvent créer un traumatisme émotif grave chez la victime. C'est tout particulièrement le cas lorsque l'affaire se produit au domicile ou près du domicile de la victime, qui est l'endroit le plus courant.

Dans le cinquième des incidents où un accusé a été identifié, celui-ci n'a pas été inculpé par la police, car la victime n'a pas voulu poursuivre la mise en accusation. Ce scénario a été observé le plus souvent dans le cas des victimes harcelées par une personne avec laquelle elle avait une relation d'affaires, et des hommes harcelés par leur ex-conjointe. Les femmes harcelées par un ex-conjoint étaient plus susceptibles de porter des accusations.

Une accusation sur quatre est abandonnée en tribunal

Selon un échantillon de données fourni par les tribunaux provinciaux, un peu plus du tiers des accusations de harcèlement criminel ont abouti à un verdict de culpabilité en 1994, alors que 39 % ont été abandonnées. C'est-à-dire, elles ont été retirées, rejetées ou suspendues. En comparaison, 57 % des accusations de voies de fait mineures ont donné lieu à un verdict de culpabilité la même année, alors que seulement 27 % ont été abandonnées.

Il ressort d'une autre recherche utilisant un différent échantillon d'accusations de harcèlement criminel qu'un quart du nombre des accusations abandonnées résultait d'un échange contre un «engagement de garder la paix». Cet engagement est une ordonnance d'un juge ou d'un juge de paix imposant à l'accusé

l'obligation «de ne pas troubler la paix et de bien se conduire» et d'arrêter tout contact avec la victime.

Sur les accusations de harcèlement criminel qui ont donné lieu à une condamnation, la peine la plus sévère a été la probation dans six cas sur dix, et l'emprisonnement, normalement pour moins de six mois, dans le tiers des cas. Les affaires impliquant une infraction avec violence, comme des voies de fait, étaient plus susceptibles de donner lieu à une peine d'emprisonnement.

Le *Juristat: Harcèlement criminel* (85-002-XPF, 10 \$ / 90 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023, Centre canadien de la statistique juridique. Numéro sans frais: 1 800 387-2231.

**Victimes de harcèlement criminel
1994 et 1995**

	Ensemble des victimes		Victimes de sexe féminin		Victimes de sexe masculin	
		%		%		%
Relation entre l'accusé et la victime						
Total¹	5 023	100	4 046	100	977	100
Conjoint(e)	78	2	75	2	3	-
Ex-conjoint(e)	1 652	33	1 564	39	88	9
Ami(e) intime ou ex-ami(e) intime	722	14	684	17	38	4
Autre membre de la famille	234	5	150	4	84	9
Connaissance	1 402	28	952	24	450	46
Relation d'affaires	246	5	136	3	110	11
Étranger	408	8	296	7	112	12
Autre	77	2	23	1	54	6
Inconnu	204	4	166	4	38	4

¹ Sont exclues les 2 449 victimes pour lesquelles on ne pouvait établir le lien entre l'accusé et la victime.
- - Nombres infimes.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Statistiques du téléphone

Octobre 1996

Les 15 principaux réseaux téléphoniques au Canada ont déclaré des recettes d'exploitation totalisant 1 372,6 millions de dollars en octobre, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport au mois précédent.

Les dépenses d'exploitation ont atteint 1 086,8 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 3,4 % comparativement au mois précédent. Les revenus nets de ces réseaux ont totalisé 285,8 millions de dollars, en baisse de 4,3 % par rapport au mois précédent.

Données stockées dans CANSIM: matrice 355.

Le numéro d'octobre 1996 de *Statistiques du téléphone* (56-002-XPB, 9 \$ / 90 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Tom Gorman au (613) 951-3498, Projet de remaniement des sciences et de la technologie. ■

Livraisons de laminés d'acier

Octobre 1996

Les livraisons de laminés d'acier en octobre ont totalisé 1 234 616 tonnes métriques. Il s'agit d'une hausse de 4,4 % par rapport au total de 1 183 075 tonnes métriques du mois précédent et d'une augmentation de 4,7 % sur le total de 1 179 752 tonnes métriques d'octobre 1995.

Le cumulatif pour l'année 1996 s'est chiffré à 11 905 632 tonnes métriques comparativement à 11 197 361 tonnes métriques pour la même période en 1995, une augmentation de 6,3 %.

Données stockées dans CANSIM: matrices 58 et 122 (séries 22 à 25).

Le numéro d'octobre 1996 de *Fer et acier primaire* (41-001-XPB, 6 \$ / 60 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Greg Milsom au (613) 951-9827, Division de l'industrie. Internet: milsomg@statcan.ca. ■

Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, tous les transporteurs

Premier trimestre de 1996

Le ratio d'exploitation (les dépenses d'exploitation divisées par les recettes d'exploitation) des transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, domiciliés au Canada et ayant des recettes annuelles de 1 million de dollars ou plus, s'est détérioré de deux points, étant passé de 0,93 au premier trimestre de 1995 à 0,95 au premier trimestre de 1996 (tout ratio inférieur à 1,00 représente un bénéfice d'exploitation).

Les recettes totales d'exploitation sont demeurées inchangées à 3,1 milliards de dollars du premier trimestre de 1995 au premier trimestre de 1996, alors que les dépenses totales d'exploitation ont augmenté de près de 3 % au cours de la même période, pour atteindre 2,9 milliards de dollars. Les hausses dans les paiements aux chauffeurs contractants (+14 %) et dans les coûts pour le carburant (+7 %) ont plus que contrebalancé la baisse dans les salaires et les traitements (-5 %).

Le ratio d'exploitation à la fois des transporteurs de fret général et de fret spécialisé s'est accru de trois points du premier trimestre de 1995 au premier trimestre de 1996, pour atteindre 0,96 et 0,95 respectivement.

Données stockées dans CANSIM: matrice 144.

Une analyse plus complète des données du premier trimestre de 1996 sera publiée dans le *Bulletin de service du transport terrestre et maritime* (50-002-XPB, 11 \$ / 80 \$) qui paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Robert Masse au (613) 951-2517, Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0579. ■

Données administratives longitudinales 1982 à 1993

Les données de 1993 ont été ajoutées à la banque de données administratives longitudinales (DAL). Cette banque consiste en un échantillonnage de 10 % des déclarants canadiens pour la période de 1982 à 1993. Cet échantillonnage de 2,4 millions en

de recensement, des villes et des autres régions infraprovinciales basées sur la géographie postale.

La banque DAL renferme plus de 230 variables sur les Canadiens et leurs familles, tels les revenus, les caractéristiques démographiques et les autres variables puisées des déclarations d'impôt. Les données administratives régionales sont une source inestimable d'information sur la dynamique socioéconomique des Canadiens. Cette banque a été conçue pour fournir aux chercheurs et aux analystes un outil qui permet d'étudier les changements de revenu vécus par les Canadiens et leur famille.

Des totalisations spéciales pour 1993 sont maintenant disponibles.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9720, Division des données régionales et administratives. Télécopieur: (613) 951-4745. Internet: saadinfo@statcan.ca. ■

Statistiques sur le cancer 1993

Les registres provinciaux et territoriaux de cancer signalent 116 603 nouveaux cas de cancer diagnostiqués en 1993, ce qui constitue une hausse de 3 % par rapport aux 112 783 cas diagnostiqués en 1992.

Les données de 1993 sur l'incidence du cancer sont maintenant disponibles. Cette série de données comprend le nombre de nouveaux cas de cancer diagnostiqués en 1993 déclaré par les registres de cancer des provinces et des territoires.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Judy Lee au (613) 951-1775, ou avec le Service à la clientèle au (613) 951-1746, Division des statistiques sur la santé. ■

NOUVELLES PARUTIONS

L'indice des prix à la consommation,
novembre 1996

Numéro au catalogue: 62-001-XPB

(Canada: 10\$/100\$; États-Unis: 12\$US/120\$US; autres
pays: 14\$US/140\$US).

**Paraît à 7 h 00 le mercredi 18 décembre. Le
communiqué est aussi diffusé à 7 h 00 sur Internet
(www.statcan.ca).**

Permis de bâtir, octobre 1996, version microfiche

Numéro au catalogue: 64-001-XMB

(Canada: 25\$/135\$; États-Unis: 30\$US/162\$US; autres
pays: 35\$US/189\$US).

Exportations par pays, janvier à septembre 1996,
version microfiche

Numéro au catalogue: 65-003-XMB

(Canada: 60\$/200\$; États-Unis: 72\$US/240\$US; autres
pays: 84\$US/280\$US).

Exportations par pays, janvier à septembre 1996,
version papier

Numéro au catalogue: 65-003-XPB

(Canada: 120\$/400\$; États-Unis: 145\$US/480\$US;
autres pays: 168\$US/560\$US).

Emploi, gains et durée du travail, septembre 1996

Numéro au catalogue: 72-002-XPB

(Canada: 31\$/310\$; États-Unis: 38\$US/372\$US; autres
pays: 44\$US/434\$US).

Juristat: Harcèlement criminel, vol. 16, n° 12

Numéro au catalogue: 85-002-XPB

(Canada: 10\$/90\$; États-Unis: 12\$US/108\$US; autres
pays: 14\$US/126\$US).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique
Canada. © Ministre de l'Industrie, 1996. Il est permis de citer la
présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à
la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source:
Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise
sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque
exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au
catalogue, date et numéros de page.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.
Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



1010730536

Ne vous laissez pas dépasser par les événements!

I imaginez que vous devez prendre une décision de gestion très importante. Vous vous faites du mauvais sang pendant quelques jours à évaluer vos options. Vous examinez les données disponibles. Vous vous décidez enfin...

... pour vous rendre compte trop tard que vous vous êtes fondé sur de l'information incomplète ou périmée!

Si vous avez déjà vécu ce genre de situation... ou si vous devez un jour miser votre réputation sur la qualité des données que vous avancez... **Infomat est pour vous.**

Infomat est la façon la plus rapide et la plus facile de se tenir au courant des tendances économiques et sociales importantes au Canada. Comme il s'agit d'un hebdomadaire – non d'un



quotidien – vous aurez le temps de le lire. Et dans **une seule** et même publication, vous trouverez réponse à presque tout :

- ✓ indices de prix
- ✓ livraisons et commandes des fabricants
- ✓ importations et exportations
- ✓ situation du marché du travail, et des
- ✓ dizaines d'indicateurs socio-économiques clés!

Et comme **Infomat** est fondé sur plus de 100 enquêtes permanentes de Statistique Canada, aucune autre source n'est plus à jour ou plus fiable.

Infomat est conçu et rédigé pour des gens comme vous – des gestionnaires qui n'ont pas de temps à perdre!

Faites comme bien d'autres décideurs au pays qui ont réussi et abonnez-vous à Infomat aujourd'hui même!

Infomat (n° 11-002DXPF au catalogue) ne coûte que 140 \$* par année au Canada, 168 \$ US aux États-Unis et 196 \$ US dans les autres pays. Nous vous offrons également le service de télécopie : 50 numéros pour 600 \$* au Canada, 600 \$ US aux États-Unis et 600 \$ US dans les autres pays.

Vous pouvez nous joindre **PAR TÉLÉPHONE** AU 1-800-267-6677 ou **PAR TÉLÉCOPIEUR** au (613) 951-1584 et utiliser votre carte VISA ou MasterCard.

Ou envoyez votre commande **PAR LA POSTE** à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près. La liste de ces centres se retrouve dans la présente publication.

Via l'Internet: order@statcan.ca *plus 9,80 \$ de TPS et la TVP en vigueur

